

FESTIVAL de TRIQUEVILLE

(29 – 30 – 31 Août 2008)

REGLEMENT DU CONCOURS DE DANSE "COUNTRY & LINE"

Le jury de ce concours est composé de danseurs pratiquant régulièrement la danse country.

Les danseurs devront obligatoirement avoir une tenue de style "Country"
(santiags et chapeaux obligatoires) (sont interdit les baskets, les casquettes).

Les danseurs seront libres de présenter les danses et les musiques de leurs choix en rapport avec la danse "COUNTRY" et « **Line DANCE** ».

Les danseurs seront jugés sur les critères suivants :

- * la tenue
- * la chorégraphie (respect de la technique chorégraphique)
- * la qualité d' ensemble du groupe
- * le respect des lignes
- * l' expression scénique (sourire, énergie, style)

Les danses proposées devront s' inscrire dans une des catégories suivantes :

- * Danses Débutants (moins 1 an de danse Country)
- * Danses Novices (entre 1 an et 2 ans de danse Country)
- * Danses intermédiaires (plus de 3 ans de danse Country)

Le groupe de danseurs sera au minimum de 4 et au maximum 12.

- Pour valider l' inscription il est obligatoire d' envoyer la musique et la chorégraphie choisie.
- L' inscription engage les participants au respect du règlement du concours.
- Le jury garde la possibilité de disqualifier une équipe qui ne respecterait pas le présent règlement.
- De nombreux lots récompenseront les gagnants de chaque catégorie.

Etonnez-nous, étonnez le public mais surtout Amusez-vous.

Le Jury.